

Etats-Unis. Il faut dire que les préjugés, à cette époque, contre tout ce qui était musique américaine, étaient de nature à décourager tout autre que Lavallée.

M. E. M. Bowman, alors président de l'Association Nationale des Professeurs de Musique, exprima le désir de faire lire un essai sur l'avenir des compositeurs américains; l'essai fut confié à M. George F. Whiting, l'éminent critique de Boston. Lavallée proposa de donner un *recital* où l'on n'exécuterait rien autre chose que de la musique de compositeurs américains, et on lui confia le programme, qui se lisait comme suit :

Piano—Gavotte.....	Arthur Foote
Mazurka.....	Wilson G. Smith
Sarabande et Scherzo.....	Stephen A. Emery
Adagio du quatuor en <i>do</i> Mineur.....	J. H. Beck
Morceau pour Instruments à cordes.....	S. G. Pratt
Piano—Berceuse.....	John Orth
Scherzo, Op. 41.....	Wm. Mason
Idylle du Printemps.....	J. K. Payne
Musique Vocale—Coucher du Soleil.....	Dudley Buck
Ave Maria.....	Mme Luisa Cappiani
	Miss Nettie Dunlap
Piano—Regrets } Prelude }.....	Wm. H. Sherwood
Volksdanz.....	Louis Maas
Scherzino.....	G. W. Chadwick
Danse Vagabonde.....	F. Dewey
Trois Mouvements en <i>sol</i> mineur, pour piano, violon et violoncelle,	
1, Scherzo; 2, adagio, et 3, finale vivace.....	W. W. Gilchrist
	Richard Zeckwer, S. E. Jacobsohn et Charles Heidler
Piano—Fau-follet.....	Emil Liebling
Gavotte.....	C. L. Capen

Ce *recital*, parfait dans son arrangement, et admirable dans son exécution, fut un triomphe de la musique en Amérique, et on adopta séance tenante des résolutions approuvant les réclamations des musiciens des Etats-Unis, demandant le patronage du public, et sollicitant une loi internationale pour protéger les droits d'auteur.

L'année suivante, Lavallée, alors président du comité des programmes de l'association, donna deux grands concerts avec orchestre, qui furent les grands succès du jour à New-York.

L'évènement qui consacra le talent de notre compatriote d'une manière toute particulière, et le porta à l'apogée de sa gloire, arriva au mois de janvier 1888, lorsqu'il fut choisi par l'association américaine pour les représenter à l'assemblée convoquée à Londres, de tous les musiciens du monde anglais. Là encore il fit honneur à ceux qui l'avaient envoyé et au nom canadien.

Lavallée a publié plusieurs compositions. A Boston il a une quantité d'élèves, et il est admis par tout le monde qu'il est l'un des meilleurs professeurs du continent. Il est maître de chapelle à la cathédrale de Boston, son chœur est composé de 100 voix choisies.

Plusieurs de ses chanteurs sont engagés à un salaire fixe et *respectable*, ce qui est encore une chose inconnue au Canada où l'on donne *quelquefois* \$300 par année à un organiste, et plus souvent \$100. Quant aux salaires des chanteurs, nous n'en parlerons pas, vu qu'il n'y en a pas de tangibles.

Nous devons nos remerciements les plus sincères à M. Harry E. Freund, éditeur de *Music and Drama*, le plus grand journal musical des Etats-Unis, publié à New-York, pour le gracieux envoi de la vignette en photo-gravure, que nous publions hors texte. Ce portrait, comme exécution, est une œuvre d'art.

A. FILIATRAULT

HORS DU CANADA

SALAMBO—SAMSON ET. DALILA

PARIS, le 20 Mars 1890.

MON CHER DIRECTEUR,

Il arrive parfois que le *Tout-Paris* des premières : critiques, artistes, hommes du monde, se transporte dans une ville des environs : Bruxelles, Nice, etc., pour assister à la première audition d'une œuvre que les directeurs de nos grands théâtres parisiens : l'Opéra, l'Opéra-Comique, les Français, l'Odéon, n'ont pas voulu représenter. Cette œuvre a parfois du succès; elle revient alors à Paris, où elle s'impose, et les directeurs qui l'avaient refusée sont trop heureux de la monter et de lui donner la suprême consécration parisienne.

Alors pourquoi, dira-t-on, ces directeurs laissent-ils à des théâtres d'ordre secondaire, le mérite et l'honneur de produire une œuvre nouvelle, et ne sont-ils pas plus hospitaliers quand on va frapper à leur porte? on ne saurait assez les blâmer de ce véritable crime contre l'art.

Halte-là! répondrons-nous; ces directeurs ne sont pas si noirs qu'ils paraissent, et il ne convient pas de leur jeter continuellement la pierre. Un directeur de théâtre — d'un grand théâtre surtout — est un artiste, mais il est aussi un homme d'affaires. Si comme artiste, il est blâmable de se montrer si peu accueillant, si peu oiseur, comme homme d'affaires, on ne saurait lui donner tort. Responsable d'une entreprise dans laquelle des sommes importantes sont souvent engagées, il doit être très prudent pour accepter une œuvre et ne la monter que presque à coup sûr. Songez, en effet, aux dépenses énormes qu'il faut faire, par ce temps de mise en scène si dispendieuse, pour présenter au public un opéra ou une comédie, et vous comprendrez facilement les hésitations et les refus d'un directeur. Un insuccès peut ruiner l'entreprise qu'il dirige et le mener parfois à